



COMPLIANCE
CONSULTING
FOR ASSET
MANAGEMENT

www.d2r.fr
contact@d2r.fr

LA GESTION DES RISQUES OPERATIONNELS des SOCIETES DE GESTION

26 MAI 2016





COMPLIANCE
CONSULTING
FOR ASSET
MANAGEMENT

LE SYSTÈME D'ANALYSE DES RISQUES OPERATIONNELS



INCIDENCES SUR LES SOCIETES DE GESTION: IDENTIFICATION ET MESURE DES RISQUES

- **LE DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES**

- **La politique de gestion des risques**

- ✓ **La SGP met en place un dispositif détaillé de mesure des risques opérationnels qui couvre l'ensemble des défaillances internes ou externes potentielles y compris les risques juridiques et les risques de non-conformité**

La politique de gestion de risques de l'établissement détermine le niveau de risques acceptable sur chaque domaine de risques afin d'assurer la sécurité des activités.

La politique doit décrire :

- Les moyens mis en œuvre (personnels, systèmes d'informations, analyses...)
- L'organisation (indépendance hiérarchique)
- Les procédures de détection des risques
- La fréquence des contrôles
- Les reporting associés
- La périodicité de révision de chaque risque identifié.





INCIDENCES SUR LES SOCIETES DE GESTION: IDENTIFICATION ET MESURE DES RISQUES

- **LE DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES**

- **La cartographie des risques**

L'analyse de ce risque présente des particularités puisqu'il couvre l'ensemble des défaillances potentielles de la SGP qu'elles soient :

- internes ; moyens non adaptés, procédures déficientes, défaillances de personnes ou de système
- externes: conventions juridiques non conformes, défaillance des prestataires essentiels

Pour exemple et sans exhaustivité, le risque opérationnel dans l'activité de gestion d'actifs se caractérise par la prééminence des incidents liés aux ruptures de charge dans le processus de la gestion des ordres (de leur négociation jusqu'à leur enregistrement comptable) : erreur transactionnelle, non-obtention du meilleur prix, erreur de valorisation ou de calcul de valeur liquidative, erreur de réconciliation entre les actifs enregistrés auprès du dépositaire et ceux enregistrés en interne, non-collecte de certains revenus, erreur d'appariement (erreur de rapprochement entre le ticket d'ordre du gérant et la confirmation de l'exécution du broker), erreur de règlement/livraison, erreur de calcul des *performance fees*, erreur de souscription/rachat, défaillance du système front to back, non respect de la réglementation





INCIDENCES SUR LES SOCIETES DE GESTION: IDENTIFICATION ET MESURE DES RISQUES

- **LE DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES**

- **La cartographie des risques**

Les risques opérationnels ont d'autres natures que la défaillance des processus de saisie et de contrôle manuels. Les risques juridiques, de fraude interne ou externe, ou liés à la défaillance des processus automatisés sont autant de sources potentielles d'incidents

Les enjeux majeurs sont de :

- ✓ Disposer d'indicateurs pertinents de suivi et de mesure des risques opérationnels et de non-conformité de la SGP.
- ✓ Détecter les incidents avérés ou potentiels ayant un impact quel qu'en soit sa nature (financière, réputation, réglementaire,..)
- ✓ Analyser leur occurrence et les impacts potentiels
- ✓ Identifier les mesures correctrices pour maîtriser le risque, limiter la probabilité de survenance
- ✓ Mesurer la pertinence des actions mises en œuvre
- ✓ Adapter les organisations et/ou se doter de parades externes (police d'assurances adaptées,..)
- ✓ Mettre en place un reporting à destination des dirigeants.



INCIDENCES SUR LES SOCIETES DE GESTION: IDENTIFICATION ET MESURE DES RISQUES

- **LE DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES**

- **Les contrôles associés**

Les contrôles consistent à s'assurer que :

- le descriptif de la politique correspond bien à la réalité du terrain
- Les systèmes d'information et les outils de calcul mis en œuvre sont bien existants
- L'exhaustivité de la couverture produits
- L'adéquation des niveaux de risque avec la fréquence de suivi
- L'existence et la destination des reporting associés
- La révision des cartographies en regard des nouvelles activités.

- **La mesure des risques**

Les contrôles doivent permettre d'aboutir à un résultat mesurable et quantifiable du risque brut (criticité brute) ainsi qu'à une criticité nette (après mise en place de dispositif de réduction de chaque risque)

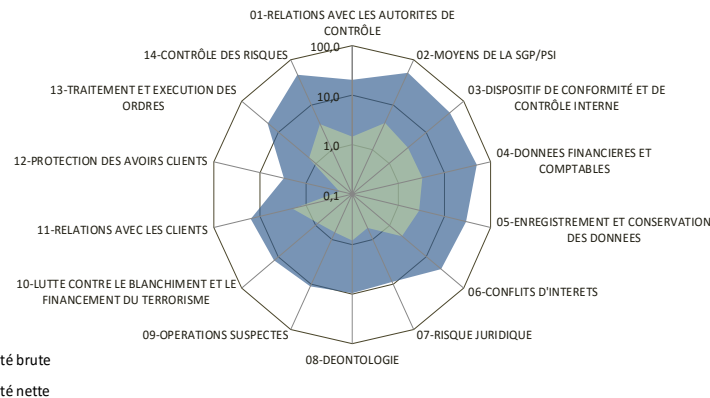
Ces mesures doivent être révisées régulièrement et à chaque événement significatif.



Risques opérationnels: exemple de résultat

SGP AA	Risques opérationnels au 30/06/13			Mise à jour du 30/09/13		
Étiquettes de lignes	Impact brut	Gravité brute	Criticité brute	Impact résiduel	Gravité résiduelle	Criticité nette
01-RELATIONS AVEC LES AUTORITES DE CONTRÔLE	8,3	2,2	20	2,4	0,6	1
02-MOYENS DE LA SGP/PSI	8,6	5,5	52	2,4	1,5	4
03-DISPOSITIF DE CONFORMITÉ ET DE CONTRÔLE INTERNE	7,9	4,6	44	2,2	1,2	3
04-DONNEES FINANCIERES ET COMPTABLES	9,0	5,6	50	2,3	1,4	3
05-ENREGISTREMENT ET CONSERVATION DES DONNEES	5,7	4,3	29	2,0	1,4	3
06-CONFLITS D'INTERETS	6,4	2,8	25	1,7	0,8	2
07-RISQUE JURIDIQUE	8,3	1,0	9	2,1	0,2	1
08-DEONTOLOGIE	7,0	1,4	10	1,9	0,4	1
09-OPERATIONS SUSPECTES	3,9	1,4	11	1,0	0,4	1
10-LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME	6,5	1,8	13	1,6	0,5	1
11-RELATIONS AVEC LES CLIENTS	7,9	1,7	16	2,6	0,5	2
12-PROTECTION DES AVOIRS CLIENTS	4,8	0,6	3	1,2	0,2	0
13-TRAITEMENT ET EXECUTION DES ORDRES	4,8	2,1	19	1,5	0,6	1
14-CONTRÔLE DES RISQUES	8,3	5,1	47	2,5	1,3	4
Total général	6,9	3,0	27	2,0	0,8	2

Criticités par domaines évalués (échelle logarithmique)





COMPLIANCE
CONSULTING
FOR ASSET
MANAGEMENT

Votre contact D2R Conseil

- ✓ **Jean-Marie CASTAGNES**
 - ✓ Bureau: +33 1 45 88 64 69
 - ✓ E-mail : jmcastagnes@d2r.fr

